

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt douze le 30 Juin, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

23 Juin 1992

**DATE D'AFFICHAGE**

23 Juin 1992

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN et Mme FONTAN, Adjoints  
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT et TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. HUGENDOBLER par M. GAVEN  
M. SABATHIER par M. DINDINAUD  
M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

**ABSENTS-EXCUSES** : MM. ALONSO, BARRIERE

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 27  
Nombre de Votants : 30

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Transfert de procédure V.R.D. des groupes O.P.D. HLM "Job" et "La Robinière"

**VOTE** : UNANIMITE

Dans un souci d'améliorer la qualité de vie dans les résidences OPDHLM "JOB" et "LA ROBINIERE", l'Office Départemental des HLM de la CHARENTE MARITIME et la Ville ont procédé à la réhabilitation des bâtiments, d'une part, et des espaces extérieurs, d'autre part.

Pour ce faire, l'OPDHLM a lancé un appel d'offres en vue des travaux de réhabilitation. La publicité réglementaire a été effectuée le 12 JANVIER 1990 dans le JOURNAL SUD OUEST, et le 13 JANVIER 1990 dans le BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES DES MARCHES PUBLICS.

Une commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 FEVRIER 1990 pour procéder à l'ouverture des plis.

Après analyse du contenu des offres par les concepteurs, la commission s'est à nouveau réunie le 26 AVRIL 1990, pour désigner toutes les entreprises adjudicataires pour les lots considérés et, notamment, l'entreprise DAVID pour le LOT N° 11 "TRAVAUX DE V.R.D.".

L'Office a ainsi conclu des marchés publics, suite à cet appel d'offres, avec toutes les entreprises déclarées adjudicataires. Le dossier relatif a été déposé le 3 MAI 1991 dans les services de la PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME.

Les marchés correspondant à chaque lot ont reçu un début d'exécution, dès leur notification, sauf le LOT N° 11 "TRAVAUX DE V.R.D.".

En effet, par acte administratif en date du 31 DECEMBRE 1990, la VILLE DE ROYAN est devenue propriétaire des espaces extérieurs autour des bâtiments "JOB" et "LA ROBINIERE".

Il devient donc nécessaire de procéder au transfert de la maîtrise d'ouvrage des travaux de V.R.D.. L'Office Public Départemental des H.L.M. a ainsi sollicité le PREFET DE LA CHARENTE MARITIME afin d'obtenir l'agrément sur ce transfert de procédure. Par lettre en date du 19 FEVRIER 1992, un avis favorable a été émis par Monsieur le Préfet.

Dans ces conditions, il est procédé d'un commun accord entre l'OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL DES H.L.M. DE LA CHARENTE MARITIME et la VILLE DE ROYAN à l'élaboration d'un avenant N° 1 au marché contractuel de travaux de l'entreprise DAVID, soit pour un montant de 630.002,61 Francs TTC.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU l'avis favorable du PREFET DE LA CHARENTE MARITIME en date du 19 FEVRIER 1992,
- VU le projet d'avenant N° 1 à l'acte d'engagement de l'entreprise DAVID en date du 20 FEVRIER 1990 d'un montant de 630.002,61 Francs TTC concernant le LOT N° 11 "TRAVAUX DE V.R.D.",
- VU le rapport de présentation établi par l'Office Public Départemental des HLM,
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'approuver le transfert de procédure de l'appel d'offres lancé par l'OPDHLM pour le LOT N° 11 "TRAVAUX DE V.R.D.", relatif à la réhabilitation des résidences OPDHLM "JOB" et "LA ROBINIERE"

- d'autoriser Monsieur le Maire de ROYAN, maître d'ouvrage pour la réhabilitation des espaces extérieurs des résidences OPDHLM "JOB" et "LA ROBINIERE", à signer l'avenant N° 1 à l'acte d'engagement de l'entreprise DAVID en date du 20 FEVRIER 1990 d'un montant de 630.002,61 Francs TTC concernant le LOT N° 11 "TRAVAUX DE V.R.D."

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
 Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,  
 Pour extrait conforme,

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort  
 le 9 Juillet 1992  
 Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982  
 Certifié Conforme  
 Mairie de Royan  
 Par délégation du Maire,  
 Le Secrétaire Général Adjoint,

Pour le Maire,  
 Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT